

“THE HEALTH, SAFETY AND SECURITY OF PEOPLE, A PRIORITY ON A DAILY BASIS”

Ensuring the Occupational Health, Safety and Security (OHSS) of our teams and partners is not only a moral obligation but also a guarantee of performance. With this pillar, we are building a solid foundation for a sustainable future focused on the physical, psychological and social well-being of the staff involved in our activities.

This goal translates into daily concerns and also concerns improving the impact of our processes, products and services on health and safety.

We have a progress approach based on identifying, escalating, preventing and eliminating any risky situation in a positive and proactive manner.

OUR GOALS

The objectives of Axens staff and their subcontractors are defined on the basis of two axes:

- Health, safety and security related to working conditions on Axens sites and on mission,
- Health and safety at Axens' supplier and customer sites related to our processes, products, and services.

OUR COMMITMENTS

To achieve its objectives, Axens is committed to implementing the following actions:

- Comply with legal requirements in terms of health, safety and security,

- Create an environment that ensures a good quality of life and good working conditions,
- Determine clear and relevant objectives and indicators,
- Define the roles and responsibilities of managers in terms of health, safety and security,
- Involve stakeholders, including non-supervisory staff, to analyze the risks associated with our activities, our processes and products, participate in the analysis of near misses and accidents by identifying all the causes whether technical, organizational or human,
- Promote the spreading and sharing of good practices and the use of lessons learned as fundamental elements for improving the system,
- Provide the necessary training to control risks and accident situations for all employees according to their level of responsibility and verify the level of training of subcontractors.
- Encourage individual behavior that promotes interdependence and taking care of one another through communication and training,
- Implement and maintain a set of simple, inviolable rules that will prevent serious and irreversible accidents.
- Carry out regular audits to ensure operational control of the health, safety and security management system.
- Continuously adapt adequate prevention and protection measures for employees and stakeholders in response to the international health and geopolitical context.



Quentin Debuisschert,
Chairman & CEO
Rueil-Malmaison, July, 2024

« LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PERSONNES, UNE PRIORITÉ AU QUOTIDIEN »

Assurer la santé, la sécurité et la sûreté au travail (SSST) de nos équipes et de nos partenaires n'est pas seulement une obligation morale mais aussi un gage de performance. Grâce à ce pilier, nous construisons une base solide pour permettre un avenir durable tourné vers le bien-être physique, psychologique et social du personnel concerné par nos activités.

Cet objectif se traduit en préoccupations quotidiennes et concerne également l'amélioration de l'impact de nos procédés, produits et services sur la santé et la sécurité.

Nous avons une démarche de progrès basée sur l'identification, la remontée, la prévention et l'élimination de toute situation à risque de manière positive et proactive.

NOS OBJECTIFS

Les objectifs du personnel Axens et de ses sous-traitants sont définis à partir de deux axes :

- La santé, la sécurité et la sûreté liées aux conditions de travail sur les sites Axens et en mission ;
- La santé et la sécurité sur les sites des fournisseurs et des clients d'Axens lié à nos procédés, produits, et services.

NOS ENGAGEMENTS

Pour atteindre ses objectifs, Axens s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Satisfaire aux exigences légales en matière de santé, sécurité et santé ;

- Créer un cadre qui assure une bonne qualité de vie et des bonnes conditions de travail ;
- Déterminer des objectifs et des indicateurs clairs et pertinents ;
- Définir les rôles et responsabilités des managers en termes de Santé, Sécurité et Sûreté ;
- Impliquer les parties prenantes, y compris le personnel non-encadrant, pour analyser les risques associés à notre activité, à nos procédés et produits, participer aux analyses de presque-accidents et accidents en identifiant toutes les causes qu'elles soient techniques, organisationnelles ou humaines ;
- Promouvoir la diffusion et le partage des bonnes pratiques et l'utilisation du retour d'expérience comme éléments fondamentaux de l'amélioration du système ;
- Assurer la formation nécessaire à la maîtrise des risques et des situations accidentelles pour l'ensemble des employés selon leur niveau de responsabilité et vérifier le niveau de formation des sous-traitants ;
- Encourager par des actions de communication et formation le comportement individuel favorisant l'interdépendance et prendre soin des uns des autres ;
- Mettre en œuvre et faire vivre un ensemble de règles simples, inviolables, qui permettront d'éviter les accidents graves et irréversibles ;
- Réaliser des audits réguliers pour s'assurer de la maîtrise opérationnelle du système de management Santé, Sécurité, Sûreté au Travail ;
- Adapter, en continu, les mesures de prévention et de protection adéquates pour les salariés et les parties prenantes en réponse au contexte sanitaire, géopolitique international.



Quentin Debuisschert,
Président-directeur général
Rueil-Malmaison, juillet 2024